

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DOMAINE DES GRANDS PRES

La réservation implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions de vente par les parties.

Prenez connaissance de ce document, nous vous conseillons de l'imprimer pour l'étudier tranquillement. Si vous acceptez ces conditions, complétez la demande de réservation.

Vous recevrez notre réponse dans les meilleurs délais.

Nous nous engageons à assurer l'accueil et nos visiteurs pour un séjour de qualité tant au niveau de l'hébergement que des activités proposées. Notre prestation sera assurée pour une durée déterminée en fonction des dates de réservation et le client ne pourra en aucune façon se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

1. Equipement des locatifs:

Toutes nos locations sont meublées et entièrement équipées. Tous les accessoires, vaisselle et couverts sont fournis en nombre suffisant pour le nombre de personnes pouvant être accueillies dans chacune des locations. (Voir détail sur les pages dédiées à chacune des locations sur notre site : roulottes, yourtes, chalets bien-être.....)

Roulottes , chalets bien-être et cabane sur pilotis Prestations hôtelières:

- lits faits à votre arrivée et fourniture de linge de toilette et de maison de qualité
- kit entretien et produits d'accueil fournis.

Yourtes et chalets Cottage : Draps fournis.

Autres locatifs: tente trappeur, cabane Robinson et cabane lodge,Lodges toilés : possibilité de location de draps en option et sur réservation.

2. Réclamation:

Afin de ne pas être tenu pour responsable des éventuels manquements dans l'inventaire de votre location, nous vous demandons de nous signaler tout manque ou détérioration dans les 24 heures après votre arrivée. Afin de vous faire passer un séjour agréable, nous vous invitons à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer.

3. Modalités de réservation:

Toute réservation confirmée doit être accompagnée du paiement des arrhes qui s'élèvent à 50% du montant total du séjour. Le paiement de ces arrhes vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Le solde du séjour sera réglé à votre arrivée. La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part. Les propriétaires se réservent le droit de refuser les réservations pour une seule nuit sur les périodes de vacances scolaires et les week-ends fériés ou d'en limiter le nombre quand celles-ci sont demandées à plus de 30 jours avant le début du séjour.

Les bons cadeau sont payés dans leur totalité à la commande. Ils sont valables un an à compter de leur date d'émission. Ils ne sont pas remboursables.

Conditions d'annulation de la réservation :

- plus de 45 jours avant le début du séjour : 15€ de frais de dossier
- entre 15 et 45 jours avant le début du séjour : 50% du prix de la location
- entre 7 et 15 jours avant le début du séjour : 75% du prix de la location
- 7 jours avant ou non présentation sur place : 100% du prix de la location

Tout séjour écourté ne sera pas remboursé quel qu'en soit le motif.

Il vous est vivement conseillé de souscrire un contrat d'assurance annulation. Nous pouvons vous proposer pour 32€ la carte multi avantages de la Fédération Française de Camping Caravaning incluant l'assurance annulation. (voir conditions dans notre rubrique téléchargements sur notre site)

4. Prix des séjours

Les tarifs de location sont applicables pour la saison 2014. Le prix contractuel est celui fixé lors de la confirmation de la réservation.

Locatifs :

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la location du logement et de son équipement, les charges (eau, électricité), les services décrits dans les descriptifs des locatifs. Ils comprennent les personnes (suivant capacité de l'hébergement) et un véhicule.

Ils ne comprennent pas le ménage final (les hébergements doivent être rendus en parfait état de propreté), la caution et les taxes de séjour.

Emplacements de camping :

Nos prix comprennent la location, de l'emplacement tel que décrit lors de la réservation.

En option :

- Le branchement électrique

· Les personnes supplémentaires non comprises dans le forfait et dans la limite fixée par emplacement (6 personnes maxi par emplacement et 1 véhicule).

5. Taxes de séjour

Les taxes de séjour sont collectées pour le compte de la collectivité. Elles ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles dépendent du nombre de personnes et sont payables directement sur place.

6. Modes de paiement

Pour régler votre séjour, vous avez plusieurs solutions :

- Par chèque à l'ordre de SARL La Dorlotte
- Par virement bancaire
- Par carte bancaire (paiement à distance sécurisé ou paiement sur place)
- Par chèques vacances ANCV
- En espèces

Les bons cadeau sont réglables dans leur totalité à la commande. Ils sont valables un an à partir de leur date d'émission.

7. Arrivées et départs:

Les accueils sont centralisés dans notre bâtiment situé à l'entrée du camping.

Location hébergement:

Vous pouvez prendre possession de votre location (roulotte, yourte, cabane, chalet.....) à partir de 14h00 et jusqu'à 19h00 (au-delà, nous prévenir la veille pour arrangement).

A votre départ, les clés seront rendues à l'accueil avant 10h00.

Emplacements camping :

Vous pourrez vous installer à partir de 13h30.

Les départs doivent être effectués avant 12h00. Tout dépassement sera facturé au tarif de la nuitée supplémentaire.

Départ anticipé: Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

8. Inventaire de départ et caution

Caution :

Une caution de 200 € par hébergement vous est demandée à votre arrivée . Elle vous sera restituée après inventaire et état des lieux et déduction faite des éventuels dégâts occasionnés.

Inventaire de départ :

Nous faisons l'inventaire de votre hébergement lors de votre départ. Si nous ne constatons aucun problème, nous vous restituons la caution (réglée par chèque).

En cas de dommage, nous vous informons des dégâts occasionnés durant votre séjour. Nous vous demanderons de régler le montant de ces derniers. Après règlement, nous vous restituerons la caution.

A défaut de paiement des dégâts occasionnés, la caution pourra être conservée.

9. Nettoyage de votre hébergement

Nous apportons une attention particulière à la propreté de nos logements et emplacements.

Si toutefois, vous constatiez des oublis, vous êtes priés de nous le signaler immédiatement afin que nous puissions faire le nécessaire. Toute réclamation au-delà du jour d'arrivée, ne pourra pas être prise en compte.

A votre départ, vous êtes priés d'effectuer le nettoyage de votre logement. Vous pouvez demander la prestation (hors cuisine et vaisselle) à la réception moyennant le règlement d'un supplément (voir tarifs ménage final).

Le forfait ménage vous sera obligatoirement facturé dès qu'un animal aura été présent dans la location.

10. Déroulement du séjour

Véhicules :

En saison, nous ne pouvons accueillir qu'un seul véhicule par hébergement locatif ou emplacement.

Les véhicules supplémentaires devront rester à l'extérieur du domaine (parking public à proximité).

L'espace dédié aux roulottes n'est pas accessible aux véhicules. Des places de stationnement sécurisées sont donc réservées à cet effet dans le domaine côté camping.

La circulation est interdite entre 22h00 et 7h30.

Un badge d'accès (barrière) sera remis à chaque locataire aux périodes de basse saison. Il permettra les entrées et sorties des véhicules. Il est strictement personnel et ne peut être prêté. En cas de perte de ce badge, une pénalité vous sera réclamée. Une caution de 15€ vous sera demandée lors de sa remise.

Environnement :

Soucieux de la préservation de l'environnement et de la qualité de tous nos espaces de vie, nous demandons à tous nos résidents (locatifs et camping) :

- De respecter les consignes de tri sélectif qui vous seront remis à votre arrivée
- De respecter et de laisser propre après utilisation tous les espaces communs (sanitaires, espaces verts...)
- De ne pas laisser les robinets ouverts
- D'éteindre les lumières quand vous quittez une pièce

Documentation touristique :

Durant votre séjour, nous mettons à votre disposition de la documentation touristique pour préparer vos sorties et activités.

Bruit et silence-qualité de vie :

Le Domaine des Grands Prés est un lieu d'accueil privilégiant le calme. Vous y apprécierez la tranquillité et la quiétude.

Nous remercions chacun de contribuer au respect de ce cadre de vie serein et respectueux de chacune des personnes présentes.

Animaux domestiques:

Un seul animal domestique de petite taille est admis par hébergement ou emplacement moyennant un supplément. Il doit être déclaré lors de la réservation. Le résident doit veiller à ce que son animal ne nuise pas à la tranquillité et la sécurité des autres résidents. Il doit le tenir en laisse dans l'enceinte de la propriété et il est tenu de respecter les règles d'hygiène en vigueur. L'animal ne sera jamais laissé seul dans la location ou sur l'emplacement.

Le règlement intérieur de l'établissement est à la disposition de chacun à l'accueil. Il pourra vous être transmis par courriel sur simple demande. Il précise notamment les règles du vivre ensemble et les consignes spécifiques d'utilisation et de sécurisation des baignades en saison (piscine ouverte de juin à septembre selon météo).

Si vous acceptez ces conditions, complétez votre Demande de Réservation, vous recevrez notre réponse dans les meilleurs délais. **ONDITIONS GENERALES DE VENTE DOMAINE DES GRANDS PRES**

La réservation implique obligatoirement l'acceptation de ces conditions de vente par les parties.

Prenez connaissance de ce document, nous vous conseillons de l'imprimer pour l'étudier tranquillement. Si vous acceptez ces conditions, complétez la demande de réservation.

Vous recevrez notre réponse dans les meilleurs délais.

Nous nous engageons à assurer l'accueil et nos visiteurs pour un séjour de qualité tant au niveau de l'hébergement que des activités proposées. Notre prestation sera assurée pour une durée déterminée en fonction des dates de réservation et le client ne pourra en aucune façon se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

1. Equipement des locatifs:

Toutes nos locations sont meublées et entièrement équipées. Tous les accessoires, vaisselle et couverts sont fournis en nombre suffisant pour le nombre de personnes pouvant être accueillies dans chacune des locations. (Voir détail sur les pages dédiées à chacune des locations sur notre site : roulottes, yourtes, chalets bien-être.....)

Roulottes , chalets bien-être et cabane sur pilotis Prestations hôtelières:

- lits faits à votre arrivée et fourniture de linge de toilette et de maison de qualité
- kit entretien et produits d'accueil fournis.

Yourtes et chalets Cottage : Draps fournis.

Autres locatifs: tente trappeur, cabane Robinson et cabane lodge, Lodges toilés : possibilité de location de draps en option et sur réservation.

2. Réclamation:

Afin de ne pas être tenu pour responsable des éventuels manquements dans l'inventaire de votre location, nous vous demandons de nous signaler tout manque ou détérioration dans les 24 heures après votre arrivée. Afin de vous faire passer un séjour agréable, nous vous invitons à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer.

3. Modalités de réservation:

Toute réservation confirmée doit être accompagnée du paiement des arrhes qui s'élèvent à 50% du montant total du séjour. Le paiement de cet acompte vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Le solde du séjour sera réglé à votre arrivée. La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part. Les propriétaires se réservent le droit de refuser les réservations pour une seule nuit sur les périodes de vacances scolaires et les week-ends fériés ou d'en limiter le nombre quand celles-ci sont demandées à plus de 30 jours avant le début du séjour

Les bons cadeau sont payés dans leur totalité à la commande. Ils sont valables un an à compter de leur date d'émission. Ils ne sont pas remboursables.

Conditions d'annulation de la réservation :

- plus de 30 jours avant le début du séjour : 15€ de frais de dossier
- entre 8 et 30 jours avant le début du séjour : 50% du prix de la location
- entre 2 et 7 jours avant le début du séjour : 75% du prix de la location
- 1 jour avant ou non présentation sur place : 100% du prix de la location

Tout séjour écourté ne sera pas remboursé quel qu'en soit le motif.

4. Prix des séjours

Les tarifs de location sont applicables pour la saison 2013. Le prix contractuel est celui fixé lors de la confirmation de la réservation.

Locatifs :

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la location du logement et de son équipement, les charges (eau, électricité), les services décrits dans les descriptifs des locatifs. Ils comprennent les personnes (suivant capacité de l'hébergement) et un véhicule.

Ils ne comprennent pas le ménage final (les hébergements doivent être rendus en parfait état de propreté), la caution et les taxes de séjour.

Emplacements de camping :

Nos prix comprennent la location, de l'emplacement tel que décrit lors de la réservation.

En option :

- Le branchement électrique
- Les personnes supplémentaires non comprises dans le forfait et dans la limite fixée par emplacement (6 personnes maxi par emplacement et 1 véhicule).

Il vous est vivement conseillé de souscrire un contrat d'assurance auprès de votre assureur ou d'un groupe spécialisé couvrant les risques encourus en cas d'annulation. Nous pourrions vous fournir sur demande le formulaire de la fédération française de camping caravanning.

5. Taxes de séjour

Les taxes de séjour sont collectées pour le compte de la collectivité. Elles ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles dépendent du nombre de personnes et sont payables directement sur place.

6. Modes de paiement

Pour régler votre séjour, vous avez plusieurs solutions :

- Par chèque à l'ordre de SARL La Dorlotte
- Par virement bancaire
- Par carte bancaire (paiement à distance sécurisé ou paiement sur place)
- Par chèques vacances ANCV
- En espèces

Les bons cadeau sont réglables dans leur totalité à la commande. Ils sont valables un an à partir de leur date d'émission.

7. Arrivées et départs:

Les accueils sont centralisés dans notre bâtiment situé à l'entrée du camping.

Location hébergement:

Vous pouvez prendre possession de votre location (roulotte, yourte, cabane, chalet.....) à partir de 14h00 et jusqu'à 19h00 (au-delà, nous prévenir à la veille pour arrangement).

A votre départ, les clés seront rendues à l'accueil avant 10h00.

Emplacements camping :

Vous pourrez vous installer à partir de 13h30.

Les départs doivent être effectués avant 12h00. Tout dépassement sera facturé au tarif de la nuitée supplémentaire.

Départ anticipé: Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

8. Inventaire de départ et caution

Caution :

Une caution de 200 € par hébergement vous est demandée à votre arrivée . Elle vous sera restituée après inventaire et état des lieux et déduction faite des éventuels dégâts occasionnés.

Inventaire de départ :

Nous faisons l'inventaire de votre hébergement lors de votre départ. Si nous ne constatons aucun problème, nous vous restituons la caution (réglée par chèque).

En cas de dommage, nous vous informons des dégâts occasionnés durant votre séjour. Nous vous demanderons de régler le montant de ces derniers. Après règlement, nous vous restituerons la caution.

A défaut de paiement des dégâts occasionnés, la caution pourra être conservée.

9. Nettoyage de votre hébergement

Nous apportons une attention particulière à la propreté de nos logements et emplacements.

Si toutefois, vous constatiez des oublis, vous êtes priés de nous le signaler immédiatement afin que nous puissions faire le nécessaire. Toute réclamation au-delà du jour d'arrivée, ne pourra pas être prise en compte.

A votre départ, vous êtes priés d'effectuer le nettoyage de votre logement. Vous pouvez demander la prestation (hors cuisine et vaisselle) à la réception moyennant le règlement d'un supplément (voir tarifs ménage final).

Le forfait ménage vous sera obligatoirement facturé dès qu'un animal aura été présent dans la location.

10. Déroulement du séjour

Véhicules :

En saison, nous ne pouvons accueillir qu'un seul véhicule par hébergement locatif ou emplacement.

Les véhicules supplémentaires devront rester à l'extérieur du domaine (parking public à proximité).

L'espace dédié aux roulottes n'est pas accessible aux véhicules. Des places de stationnement sécurisées sont donc réservées à cet effet dans le domaine côté camping.

La circulation est interdite entre 22h00 et 7h30.

Un badge d'accès (barrière) sera remis à chaque locataire aux périodes de basse saison. Il permettra les entrées et sorties des véhicules. Il est strictement personnel et ne peut être prêté. En cas de perte de ce badge, une pénalité vous sera réclamée. Une caution de 15€ vous sera demandée lors de sa remise.

Environnement :

Soucieux de la préservation de l'environnement et de la qualité de tous nos espaces de vie, nous demandons à tous nos résidents (locatifs et camping) :

- De respecter les consignes de tri sélectif qui vous seront remis à votre arrivée
- De respecter et de laisser propre après utilisation tous les espaces communs (sanitaires, espaces verts...)
- De ne pas laisser les robinets ouverts
- D'éteindre les lumières quand vous quittez une pièce

Documentation touristique :

Durant votre séjour, nous mettons à votre disposition de la documentation touristique pour préparer vos sorties et activités.

Bruit et silence-qualité de vie :

Le Domaine des Grands Prés est un lieu d'accueil privilégiant le calme. Vous y apprécierez la tranquillité et la quiétude.

Nous remercions chacun de contribuer au respect de ce cadre de vie serein et respectueux de chacune des personnes présentes.

Animaux domestiques:

Un seul animal domestique de petite taille est admis par hébergement ou emplacement moyennant un supplément. Il doit être déclaré lors de la réservation. Le résident doit veiller à ce que son animal ne nuise pas à la tranquillité et la sécurité des autres résidents. Il doit le tenir en laisse dans l'enceinte de la propriété et il est tenu de respecter les règles d'hygiène en vigueur. L'animal ne sera jamais laissé seul dans la location ou sur l'emplacement.

Le règlement intérieur de l'établissement est à la disposition de chacun à l'accueil. Il pourra vous être transmis par courriel sur simple demande. Il précise notamment les règles du vivre ensemble et les consignes spécifiques d'utilisation et de sécurisation des baignades en saison (piscine ouverte de juin à septembre selon météo).

Si vous acceptez ces conditions, complétez votre Demande de Réservation, vous recevrez notre réponse dans les meilleurs délais.